

La prise en charge médiatique dans le débat politique télévisé

Zohra Baya Kimouche^{1*}/ Nadia Grine²

¹Université Alger2-LISODIL/ zahra.kimouche@outlook.fr

²Université africaine d'Adrar/ nadiagrine@univ-adrar.edu.dz

Date de soumission 04/04/2019 date d'acceptation 22/11/2020 date de publication 29/12/2020

RESUME

Les médias, particulièrement la télévision, occupent une place prépondérante dans la société actuelle. L'évolution technologique dans le domaine de l'audio-visuel a fait que la télévision soit devenue le moyen quotidien qu'utilise le citoyen pour s'informer. Permettant la visibilité dont ont besoin les sujets politiques, ceux-ci ont investi l'espace médiatique. Le débat politique télévisé en est la preuve. Il est la parole politique que la production médiatique met en scène. Il apparaît ainsi comme un objet d'étude hétérogène, compte tenu de ses conditions de production. Cet article est l'occasion de proposer un aperçu des procédés médiatiques mis en place pour la gestion du débat ; et ce du point de vue de sa mise en cadre et des rôles énonciatifs joués par les journalistes. Pour ce faire, nous soumettrons notre corpus à une analyse sémio-discursive.

Mots-clés: Média, discours médiatique, mise en scène, plans, rôle journalistique.

*- Auteur correspondant.

Media coverage in the televised political debate

ABSTRACT

The media, especially television, occupy a prominent place in today's society. Technological developments in the field of audio-visual have made television the daily mean used by citizens to obtain information. Allowing the visibility that political subjects need, they have invested the media space. The televised political debate is proof of this. It is the political word that media production portrays. It thus appears to be a heterogeneous object of study, given its production conditions. This article is an opportunity to provide an overview of the media processes put in place to manage the debate, from the perspective of its frame work and the roles played by journalists. To do this, we will submit our corpus to a semi discursive analysis.

Keywords: Media, media speech, staging, plans, journalistic roles.

Introduction

Dans la seconde moitié du XXème siècle on a assisté à une grande prolifération des supports médiatiques, ceux-ci ont investi la société. Jouant un rôle de médiateurs, ils sont porteurs d'imaginaires sociaux et influencent les opinions publiques. Cette influence ne peut –malheureusement- pas être décrite minutieusement, il n'en demeure pas moins qu'elle soit réelle (Charaudeau, 2005a).

Le débat politique télévisé se trouve à la croisée des chemins des champs médiatique et politique. Les premiers débats politiques télévisés ont vu le jour dans les années 1960. C'est avec le débat opposant John Kennedy et Richard Nixon sur la scène politique américaine, et suite à l'engouement qu'a provoqué ce type d'évènement, qu'il est devenu une tradition dans les pays américains et européens (Gauthier, 1994). Il apparait donc comme un « « duel » au cours duquel les opposants cherchent tout autant à faire prévaloir leur point de vue qu'à discréditer celui de l'adversaire » (Gauthier, 1990 : 115).

La spécificité de ces débats est qu'ils obéissent à la logique de l'évènement provoqué par les médias. Charaudeau (2005a) estime à ce juste titre que ces derniers, loin de nous donner une copie conforme de la réalité du monde, nous tendent leur propre construction de la réalité sociale

La problématique qui sera la nôtre tout au long de cet article est de cerner comment « l'instance médiatique » met en cadre le débat, d'un côté ; et comment les rôles joués par les journalistes dans la gestion du déroulement de celui-ci imposent des contraintes au discours politique, de l'autre. A cet effet, nous nous servirons du débat de l'entre-deux-tours des présidentielles françaises de 2017 comme support d'analyse, afin de mieux étayer notre propos. Cette étude s'inscrit dans ce que Charaudeau (2005a) appelle l'analyse sémio-discursive de la communication médiatique.

1- Corpus et méthodologie d'analyse

Le débat de l'entre-deux-tours des Présidentielles de 2017 constitue notre corpus d'analyse. Il a une durée de 2h33m52s. Il a eu lieu le 03/05/2017, et a été diffusé à 21h sur les deux chaînes de télévision TF1 et France 2. Il a opposé Emmanuel Macron, le candidat du mouvement En Marche, à Marine Le Pen, la candidate du Front national. Le débat a été pris en charge par: Christophe Jakubyszyn (TF1) et Nathalie Saint-Cricq (France 2), qui sont les responsables politiques de leurs chaînes respectives. Il se subdivise en quatre séquences distinctes. Une séquence d'ouverture dans laquelle les journalistes énumèrent les thématiques choisies pour le débat, ainsi que les rôles qu'ils assureront dans la prise en charge de celui-ci. Arrive ensuite le débat à proprement parler dont la durée des échanges excède les deux heures de temps. Il débouche sur une carte blanche qui octroie aux débatteurs la liberté d'aborder le thème de leur

choix. Et, enfin, l'on arrive à la conclusion dont la règle est de faire parler les débatteurs successivement pendant deux minutes sans avoir la possibilité de s'interrompre mutuellement.

Le corpus est de nature audiovisuelle. Ce type de support permet que l'on convoque une analyse de type « interne » telle que préconisée par Champagne (1989). Cette analyse est à dominance sémiologique en ce qu'elle envisage le corpus dans ses éléments sémiotiques. Faut-il rappeler que la sémiologie, dans le cadre d'un discours médiatique télévisuel, aspire à étudier les jeux de mise en scène de l'information. Pour lors, nous avons pioché dans les outils de l'analyse cinématographique pour les besoins de cette étude. Nous avons utilisé comme logiciel de visionnage le lecteur *VLC média player* étant donné qu'il permet une lecture au ralenti du débat. Nous avons opté pour un ralentissement de lecture à un vingtième par rapport à la vitesse de lecture normale. Ce ralentissement nous a permis de pouvoir noter l'échelle de plan convoquée à un instant T0 et celle de l'instant d'après T1. De cette manière, nous sommes parvenues à comptabiliser tous les plans convoqués pour la mise en cadre du débat avec la durée de chacun d'entre eux, ainsi que le moment dans lequel ils interviennent dans la vidéo de notre corpus.

Nous avons expressément fait appel à l'analyse sémio-discursive utilisée par Charaudeau (2005b) car elle nous permet de rendre compte du discours médiatique dans une double optique : visuelle et linguistique. En effet, les signes qui

composent ce discours sont à la fois disparates et hétérogènes. Toutefois ils entrent dans une relation d'interdépendance en se combinant afin de donner un tout qui se tient. A cet effet, l'étude de la mise en scène convoquée pour le débat, ainsi que les stratégies de mise à l'écran de celui-ci sont, selon cet auteur, l'un des axes qui se réclame de l'analyse sémio-discursive. La scénographie et la mise à l'écran sont le produit de signes et de marqueurs visuels. En effet, le plan est l'unité de cadrage qui permet de mettre en place la mise à l'écran du débat. La sélection faite au sein de la panoplie de plans qui s'offrent à la réalisation ainsi que l'agencement de ceux-ci témoignent d'un travail énonciatif qu'une analyse sémio-discursive s'attèle à révéler. Par ailleurs, il existe une seconde gestion du débat dont nous voulons rendre compte à travers cet article ; c'est celle accomplie par les rôles énonciatifs des journalistes qui présentent et animent le débat. Ces rôles prennent forme dans des marqueurs linguistiques que l'analyse sémio-discursive permet de révéler. Nous avons parlé de « rôles énonciatifs », cela sous-entend que la compréhension de ces dits rôles ne se fait pas en dehors de la situation d'énonciation effective dans laquelle ils s'inscrivent. C'est dans et à travers le discours que ces derniers sont accomplis. Pour ce faire, Nous avons, à partir de concepts introduits par Charaudeau (2005b) et Nel (1989), tenté d'opérer une classification des rôles joués par les journalistes dans la gestion du débat en nous basant sur leurs

énoncés. De plus, nous avons essayé de voir comment ces rôles posent certaines contraintes aux candidats politiques.

2- Les indicateurs visuels du discours médiatique

Le discours médiatique est le produit de « l'instance médiatique » (Charaudeau, 2005a), appelée ainsi car elle s'avère être composite. Son discours n'est pas uniquement tributaire de ses représentants que l'on voit à l'écran, mais il est le fruit de toute une équipe complexe qui va du réalisateur à tous les acteurs tapis dans l'ombre à la régie. Le rôle de cette dernière a changé au fil des années. En effet, Charaudeau estime que :

Les médias d'information (...) ne se contentent pas de rapporter les paroles qui circulent dans cet espace, ils contribuent de façon beaucoup plus active à la réalisation du débat social en mettant en place dans un lieu particulier –le leur, qu'ils maîtrisent- des dispositifs qui permettent surgissement et confrontation de paroles diverses. (Ibid., : 158).

Il est, à ce juste titre, utile de rappeler la mise en scène convoquée par « l'instance médiatique » dans ce débat. L'espace scénique de notre débat apparaît comme un espace circulaire fermé qui s'étend en profondeur. Il semble n'avoir aucune continuité spatiale avec le monde environnant. Ceci symbolise sa permanence et sa primauté sur ce qui se passe ailleurs (Nel, 1990 ; Jamet, Jannet, 1999). Plus explicitement, « C'est cette qualité qui lui permet de relier tous les autres espaces : puisqu'il n'est relié à rien, il peut, constamment, être relié à tout. »

(Jamet, Jannet, 1999 : 46). Ce choix de mise en scène n'est pas fortuit. « L'instance médiatique » choisit expressément d'isoler spatialement et temporairement le lieu qui suspend à lui seul le sort de toute une nation, car ce qui s'y passe est déterminant pour tous les Français ; aucun évènement extérieur n'est autorisé à venir altérer le débat.

De plus, l'on a choisi de disposer les débatteurs en face à face comme pour rappeler l'esprit de confrontation qui prévaut entre eux. Tandis que les journalistes sont assis côte à côte pour symboliser la solidarité dont ils feront preuve pour modérer les échanges. Cette disposition est loin d'être hasardeuse :

La technique la plus évidente consiste à mettre chaque camp distinctement face-à-face comme pour marquer spatialement la relation de conflit. Chacun sait à qui il est censé s'opposer, avec qui il doit s'accorder, selon le principe "... deux invités placés côte à côte trouveront facilement, en raison de cette intimité des terrains d'entente. (Rouquette, 2002 : 43).

L'on constate que les choix de mise en scène répondent à une logique savamment étudiée. Choix qui sont du ressort du média qui prend sous son aile la gestion du débat.

2.1- Mise à distance du téléspectateur

Dans le cadre d'un débat télévisé, le téléspectateur qui est absent du lieu du plateau, est physiquement mis à distance du débat. Lors de l'ouverture de notre débat, le réalisateur opte pour un

plan général vu d'en haut et de loin, mais à mesure que les secondes défilent, la caméra opère un zoom afin de rapprocher symboliquement le téléspectateur de l'espace du débat, passant d'un plan général à un plan d'ensemble qui permet de mieux voir les actants. Cette technique n'est en rien hasardeuse, puisqu'il existe réellement une distance physique que l'on tente de gommer symboliquement via les échelles de plan, ou plus clairement les options de cadrage. En effet,

Le cadrage est le premier indice de cette distance. Les cadres serrés rapprochent les corps du présentateur et des intervenants sur le plateau de celui du téléspectateur : sur le plateau, on cadre généralement du gros plan au plan rapproché (sauf plans de ponctuation où l'on cadre la totalité ou une partie plus ou moins étendue du plateau). (Jamet, Jannet, 1999 : 68).

L'on comprend, ainsi, que l'utilisation des plans rapprochés est plus que nécessaire afin de gommer toute distance entre le téléspectateur et le débat, ceci étant dit d'une part. D'autre part, le fait de revenir à des plans d'ensemble ou général permet, selon la précédente citation, de ponctuer le filmage. Revenir à un plan général est une piqure de rappel pour que le téléspectateur se remémore l'espace global du débat.

Notre débat a une durée de 2h33m52s. Pendant cette durée, 2320 plans différents ont été recensés. L'échelle des plans utilisés témoigne de la mise à distance du téléspectateur par « l'instance médiatique ». En effet,

Lochard et Soulages font justement de la valeur des plans (ou échelle des plans) un indice de la distance mise entre « actants » débatteurs et téléspectateurs. Ainsi, au gros plan correspondrait la « distance intime » ; au plan poitrine et au plan taille, la « distance personnelle » ; au plan américain et au plan moyen, la « distance sociale » et aux plans d'ensemble et de demi-ensemble, la « distance publique ». (Desterbecq, 2011 : 163-164).

Ainsi, chaque échelle de plan permet de montrer les instances médiatique et politique selon une distance bien précise. L'analyse a permis de dégager les résultats ci-dessous :

Tableau 1 : Mise à distance selon la valeur des plans utilisés.

		Instan ce médiatiq ue	Inst ance politiqu e	Total	
				Nombre de plans	Duré e
<i>Distan ce intime</i>	Gros plan	0	0	0%	0
	Très gros plan	0	0	0%	0
<i>Distan ce</i>	Plan serré	129	118 2	131 1	1h42 '05"

<i>personnel le</i>	poitrine			56, 5%	
	Plan rapproché taille	84	400	484 20, 8%	25’2 0“
	Plan de coupe	4	169	173 7,5 %	13’0 3“
<i>Distan ce sociale</i>	Plan d’ensem ble	164		164 7.1 %	6’26 “
<i>Distan ce publique</i>	Plan général	188		188 8,1 %	6’58 “

Ce qui attire d’emblée notre attention est l’absence totale des gros et très gros plans de notre débat. Le gros plan est, pourtant, un plan très en vogue dans les débats télévisés. En effet, « Ce qu’il donne à voir au premier degré de signification, c’est donc une qualité et une puissance d’affection. » (Nel, 1990 : 109). De manière plus claire, le gros plan est un plan idéal quand on cherche à montrer l’affect en qualité et en grande puissance. Son inexistence, dans notre débat, dénote le fait qu’on ne cherche pas à donner une vision intimiste des actants de ce dernier.

En outre, le débat est filmé de sorte à instaurer une distance personnelle entre le téléspectateur et les instances politique et

médiatique. En effet, 85,2% des plans utilisés dans sa mise en cadre correspondent à une *distance personnelle*. Plus précisément, l'instance médiatique a, pendant 2h18'36" du temps du débat, permis au téléspectateur d'approcher le débat selon cette distance. Toutefois, nous constatons l'utilisation du plan de coupe, qui consiste à capter instantanément sur l'écran le débateur qui parle ainsi que la réaction de son adversaire. Il faut savoir que ce plan était, depuis 1981, exclu des débats de l'entre-deux-tours. Il a refait face dans notre débat suite à une longue négociation entre la réalisation et les conseillers des deux candidats. Ces derniers se sont, cependant, entendus sur une utilisation avec parcimonie de ce plan. Celui-ci est très apprécié de « l'instance médiatique » car il lui permet de faire du débat un spectacle. Cependant, il n'est pas sans inconvénient pour les politiques, étant donné qu'il les oblige à se contrôler lorsqu'ils parlent, mais aussi à contrôler leurs réactions quand ils écoutent la réponse de leur adversaire. Il faut noter que 13'03" de plan de coupe n'est pas une utilisation sans conséquence, surtout pour ce type d'évènement.

14,8% des plans utilisés, avec une durée de 13'45", proposent au téléspectateur une *distance sociale* ou *publique* avec les actants du débat. Ces plans donnent du mouvement à un débat qui, en réalité, n'en a pas, les actants se trouvant en position assise. Ils sont, en plus, pourvoyeurs d'informations car ils surviennent suite à une logique bien précise.

En effet, nous avons remarqué que le réalisateur fait appel à ces plans lorsque les journalistes interviennent pour mettre fin à la prise de parole d'un débateur ou l'autre ; sachant que l'intervention peut être verbale ou non verbale (une main levée, par exemple, pour insinuer qu'il faut s'arrêter de parler). Ainsi ce plan permet, dans ce cas, aux téléspectateurs d'avoir connaissance des interventions des journalistes, quand bien même elles sont muettes, qui somment les débatteurs de conclure leurs propos. De plus, lorsque l'on rappelle le temps qu'a pris l'un des débatteurs ou celui qui lui reste, le réalisateur convoque cette distance puisqu'elle permet de voir le temps imparti à chacun d'entre eux. Ce plan sert, par ailleurs, à opérer une transition lorsque la parole passe d'un actant à un autre. Cependant, l'utilisation, la plus parlante de ce plan, est celle qui montre la candidate Marine Le Pen lire ses dossiers, noter des informations pendant que son protagoniste parle. Le réalisateur déplace insidieusement le regard du téléspectateur et induit bon nombre de signification, sachant qu'au début de débat M. Macron reprochait à sa rivale son impréparation pour ce dernier. « L'instance médiatique », fait en sorte que le téléspectateur en soit témoin, en montrant, par le biais de ce plan, le retour constant de Le Pen à la pile de documents qu'elle a en sa possession.

Somme toute, le plan est l'unité de cadrage qui permet de mettre à l'écran le débat. Les opérations de sélection réalisées au niveau de ces derniers témoignent du travail d'énonciation

réalisé par « l'instance médiatique ». Les plans, en plus de nous faire voir la personne qui parle pendant qu'elle le fait, permettent aussi de donner du mouvement au débat et de déplacer le regard du téléspectateur vers ce que « l'instance médiatique » veut lui montrer. En plus de procurer de l'ubiquité au téléspectateur, c'est le média qui décide vers où devrait être dirigé son regard.

2.2- Traitement en image des deux candidats

(...) lorsque le débat télévisé comporte un enjeu de taille, comme, par exemple, une victoire à une élection présidentielle, la question du cadrage n'est en rien mineure. L'inégalité des grosseurs de plans attachées à tel ou tel candidat, la disparité corrélative des cadrages et les effets différentiels d'éclairage sont autant d'effets de manipulation qu'une instance de réalisation peut générer sciemment. (Nel, 1990 : 109).

Il n'est pas à redire que l'image a une charge interpellative qui dépasse de loin le poids des mots. « L'instance médiatique » est très susceptible de « manipuler » le téléspectateur en optant pour un choix de cadrage au détriment d'un autre. Nous avons vérifié si les candidats avaient bénéficié de la même mise en image, et nous avons obtenu les résultats suivants :

**Tableau 2 : Mise en image des deux candidats selon la
« distance personnelle ».**

		Nomb re de plans	Durée
Plan serré poitrine	Emmanuel Macron	607	46'51 “
	Marine Le Pen	575	50'23 “
	Emmanuel Macron	239	13'51 “
Plan rapproché taille	Marine Le Pen	161	8'54 “

Nous remarquons qu'il existe des inégalités dans le nombre de plans octroyés à chaque candidat. Il apparaît clairement que le nombre de plans rattachés à Emmanuel Macron dépasse de loin celui de Marine Le Pen. Néanmoins, le nombre de plans, comme on le voit pour les plans serrés poitrine, n'est pas synonyme d'une plus longue période d'image. En effet, bien qu'Emmanuel Macron ait un plus grand nombre de plans serrés poitrine, Marine Le Pen a été affichée selon ce cadrage à, à peu près, trois minutes de plus que lui. Ces trois minutes sont conséquentes, quand nous savons qu'un plan dure parfois une seconde à peine.

Toutefois, Emmanuel Macron a eu droit à davantage de plans rapprochés taille et d'une plus longue durée sous ce cadrage que son adversaire. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'il utilise

beaucoup de gestes quand il développe ses propos. Ainsi, le réalisateur l'a beaucoup cadré en plan rapproché taille pour joindre ses gestes à sa parole, vu que ce plan permet de mettre l'accent sur la gestuelle en plus des expressions faciales.

En comptabilisant la durée affectée à chaque candidat avec ces échelles de plan, l'on constate qu'Emmanuel Macron a bénéficié d'une minute et vingt-cinq secondes (1'25") d'image de plus que Marine Le Pen. Ce qui, comme nous l'avons mentionné, sur l'échelle de plan est une durée conséquente, sachant que le plan le plus long de notre corpus a eu une durée de 46 secondes.

3- Le rôle des journalistes à travers leurs discours

Il faut savoir, qu'en l'absence de spectateurs, le journaliste parle, en interrogeant des personnalités politiques, en leur nom (Mouchon, 1998). Autrement dit, en même temps qu'il anime le débat, il est représentatif de ce public absent en posant des questions qui l'intéresseraient. Toutefois, « La particularité de ces médiateurs télévisés est qu'ils proposent la plupart du temps d'intercéder dans un problème qu'ils ont initialement déminé (...). » (Rouquette, 2002 : 68). En effet, ils proposent de modérer un débat qu'ils ont eux-mêmes instauré.

Les rôles joués par les journalistes de « l'instance médiatique » ont été approchés en tenant compte de leurs comportements langagiers. Ces derniers « (...) révèlent la position du locuteur dans son acte de locution, par rapport à son

interlocuteur, à ce qu'il dit et à ce qu'il rapporte du monde » (Charaudeau, Ghiglione, 1999 : 20). En nous basant sur les énoncés de « l'instance médiatique » nous sommes parvenues à dégager des catégories préalablement instaurées par Nel (1989) et Charaudeau (2005b). Ces catégories témoignent du rôle joué par les journalistes dans l'animation/gestion du débat. Nous les résumons comme suit :

- **Présentateurs** : Sous cet intitulé nous regroupons les différents énoncés relatifs à l'animation et la gestion du débat : ouvrir la parole, changer les thématiques, octroyer la parole aux débatteurs, ainsi que de poser les questions qui se rapportent aux différentes thématiques du débat. Ces rôles se présentent tantôt sous forme d'un énoncé assertif : « proposition assumée par un locuteur L1, qui se présente comme ayant pour finalité d'apporter une information à un locuteur L2, destinataire et interlocuteur » (Charaudeau, Ghiglione, 1999 : 113) comme le témoigne l'exemple suivant :

1- Saint-Cricq : Alors le tirage au sort vous a désignée madame Marine Le Pen pour commencer. C'est donc, vous, monsieur Emmanuel Macron qui conclurez.

Dans l'exemple 1, la journaliste tient à informer les deux débatteurs ainsi que les téléspectateurs sur le commencement du débat et les modalités qui ont permis d'opter pour cette répartition des tours de paroles.

Tantôt ce rôle se présente sous forme de question : « énoncé qui n'a pas pour objet d'affirmer une proposition mais d'en solliciter

une de la part de l'interlocuteur à qui la question est adressée » (Ibid), comme dans cet exemple :

2- Jakubyszyn : A quel âge les Français doivent ils partir à la retraite ?

Dans l'exemple 2, le journaliste, à travers son énoncé, sollicite une réponse de la part des débatteurs, qui concerne, ici, l'âge de départ à la retraite.

Tantôt, c'est à travers un énoncé injonctif que se présente ce rôle. Il entre en vigueur pour la bonne gestion des échanges.

3-Saint Cricq : Madame Le Pen, il ne vous a pas interrompue, laissez-le dérouler son propos.

Dans l'exemple 3, la journaliste recadre M. Le Pen en lui demandant de laisser parler son adversaire, et ce pour gérer le déroulement du débat.

- « Animateurs sabliers » (Nel, 1989) : Ils sont les garants de l'égalité du temps de paroles des deux débatteurs. Ce rôle est permis par un énoncé de type assertif que nous avons précédemment défini.

4- Jakubyszyn : Monsieur Macron, vous avez quatre minutes d'avance.

On voit, dans l'exemple 4, que l'énoncé du journaliste permet de tenir informés les débatteurs, mais aussi les téléspectateurs, de tout ce qui a trait au temps de parole.

- « Questionneurs » (Charaudeau, 2005b), sous cette catégorie, sont regroupés les différents énoncés qui se présentent sous forme de question, et qui ont pour mission de pousser

davantage le locuteur dans ses retranchements afin d'apporter des éléments aux réponses jugées floues par les journalistes.

5- Jakubyszyn : Et l'âge de départ sera le même pour tous ?

La question de l'exemple 5, survient lorsque Emmanuel Macron finit d'expliquer le système de retraite qu'il veut mettre en place et qui implique de prendre compte de l'âge auquel l'on commence à travailler mais aussi des pénibilités inhérentes à chaque métier. Ceci laisse entendre que le départ à la retraite ne sera pas négocié de la même manière selon la fonction et les années de travail. C'est là qu'intervient le journaliste pour tirer au clair l'ambiguïté de la réponse de M. Macron en le poussant à donner davantage de précisions.

- « Traducteurs » (Ibid, 2005b), il s'agit ici de recenser toutes les assertions des journalistes lorsqu'ils entreprennent d'expliquer des notions qui peuvent être incomprises par les téléspectateurs.

6- Saint-Cricq : Alors gestation pour autrui, on n'était pas vraiment là ... c'est juste pour que les téléspectateurs comprennent.

Dans l'exemple 6, la journaliste reprend, en interrompant le candidat qui parle, une abréviation sortie en cours d'échanges par M. Macron, (la GPA). Elle réagit en l'expliquant afin d'avoir la certitude que celle-ci soit comprise par l'ensemble des téléspectateurs. Ce rôle témoigne de la réactivité des journalistes et leur implication dans le déroulement du débat.

- « Commentateurs » (Ibid, 2005b) : Ils commentent, par moment, les propos des deux candidats, rôle qui sert la dimension spectaculaire du débat. Ces commentaires se font, essentiellement, sous forme d'un énoncé assertif mais d'invalidation : « énoncés réactifs qui portent sur un énoncé précédent d'un interlocuteur L1, par rapport auquel L2 indique la façon dont il le réceptionne » (Charaudeau, Ghiglione, 1999, p. 115). Observons l'exemple suivant :

7- Jakubyszyn : Il n'a pas le même avis
manifestement.

Dans l'exemple 7, le journaliste réagit aux propos de M. Macron qui propose de continuer le projet sur le climat en collaboration avec le Président américain Donald Trump. Il invalide ses propos en même temps qu'il apporte une information aux téléspectateurs quant à la véritable position de M. Trump à ce sujet. Car ce dernier voulait mettre fin à cette collaboration entre les deux Etats.

- Bloqueurs d'argumentation : Ils coupent net la parole aux débatteurs, les sommant de mettre fin à leurs propos et leur demandant des réponses très brèves. Cela se fait via desassertions.

8- Jakubyszyn : On a compris. Je crois que c'est clair pour les Français.
L'intervention du journaliste, dans l'exemple 8, est une incitation à faire taire le locuteur qui parle. Celui-ci se verra contraint d'arrêter d'argumenter, car comme on le sait, l'enjeu

du débat est de persuader les téléspectateurs et cela se fait essentiellement par le biais de la parole.

- Commentateurs humoristiques : Certains de leurs commentaires relèvent du second degré. Ce rôle est joué par le recours à des procédés discursifs (ironie/sarcasme (Charaudeau, 2006)).

9- Saint-Cricq : Ce n'est pas forcément la question la plus passionnante de la soirée.

M. Le Pen ne cessait de faire des pronostics sur qui sera le premier ministre de M. Macron s'il serait élu, en proposant divers noms. C'est là qu'intervient, dans l'exemple 9, la journaliste en répondant sarcastiquement que c'était « loin d'être la question la plus passionnante de la soirée ».

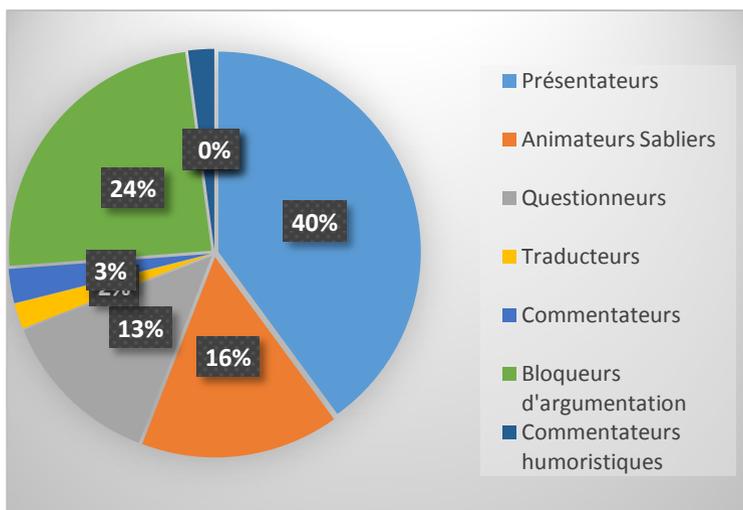


Fig.1. Les rôles joués par les journalistes via leurs discours.

Ce qui ressort d'emblée à travers la figure ci-dessus est que les rôles qui prévalent sur les autres sont ceux de présentateur, bloqueur d'argumentation, animateur sablier et questionneur. Cela témoigne du fait que les journalistes veillent au bon déroulement du débat en se montrant garant de l'équité des échanges et en apportant des éléments de réponses aux questionnements des téléspectateurs. Mais aussi, ils posent des contraintes aux sujets politiques en bloquant, quand ils le jugent nécessaire, le déploiement de leur argumentation.

Par ailleurs, les rôles de traducteur, commentateur et commentateur humoristique sont moindres. Cela s'explique par la simplicité du discours politique et le caractère sérieux octroyé à l'évènement.

3.1- Contraintes liées à la gestion journalistique des échanges

L'instance médiatique s'instaure, pendant le débat, comme garante de l'équité des échanges et du temps de parole (rôle du sablier). A cet effet, elle se permet d'imposer aux politiques des restrictions/ orientations de leurs discours. Observons les extraits suivants :

Exemple 1

Saint-Cricq : Quelles sont vos propositions Marine Le Pen. Les vôtres ?

Le Pen : Alors, moi j'ai évidemment et monsieur Macron me le reproche souvent d'ailleurs, effectivement des mesures extrêmement importantes pour le pouvoir d'achat, pour rendre

l'argent aux Français, ce que vous allez taper sur les retraités et notamment qui passe par la baisse de 10% des trois premières tranches de l'impôt sur le revenu. (...). Je revalorise les petites retraites par

Macron : Non je les revalorise aussi.

Jakubyszyn : Non monsieur Macron, on laisse parler madame Le Pen.

Le Pen : (...). Et bien si vous retirez les aides aux logements, il y a toute une série de foyer que vous ne pourrez plus.

Macron : Non je ne propose pas madame Le Pen.

Le Pen : Qui ne pourront plus se loger. Eh bien moi, je veux que notamment pour les jeunes les moins de 27 ans puissent voir leur aide au logement augmentée de 25%. (...). Et puis revenir à l'universalité des allocations familiales pour permettre aux familles à nouveau, qui ont vu peser sur elles tout l'effort que le gouvernement auquel vous avez participé monsieur le ministre, et bien a fait peser sur leur budget soit.

Saint-Cricq : Quel que soit le niveau de revenu de ces familles ?

Le Pen : Oui. Oui. Oui, je suis, c'est le principe de l'universalité, donc voilà. (...)

Dans l'exemple 1, la journaliste demande à Mme. Le Pen d'énumérer ses propositions avec insistance (Présentateur). La même question a été posée à Mme Le Pen trois minutes auparavant, mais au lieu de répondre clairement, celle-ci en a

profité pour proférer des attaques ad hominem, consistant à disqualifier la personne par rapport à son système idéologique (Charaudeau, 2017, p. 130), à M. Macron : « Vous avez participé à un gouvernement qui a fait 35 milliards de taxe et d'impôt supplémentaires », en mettant l'accent sur le système économique qui a été saccagé par les Socialistes qui soutiennent M. Macron. Au bout de 3 minutes d'échanges, la journaliste rappelle Mme. Le Pen à l'ordre en l'obligeant à répondre concrètement à la question qui lui a été posée (Bloqueur d'argumentation). Nous voyons aussi, que « l'instance médiatique » empêche M. Macron d'interrompre Mme. Le Pen « Non monsieur Macron, on laisse parler Le Pen » puisqu'elle avait pris du retard sur lui (Sablier).

Lorsque Mme. Le Pen aborde le fait qu'elle propose d'élever les allocations familiales, la journaliste la saisit sur ce point « Quel que soit le niveau de revenu de ces familles ? » (Questionneur). En répondant par l'affirmative, Mme. Le Pen met fin à son programme d'énumération de ses propositions, l'intervention de la journaliste l'a visiblement déstabilisée.

Exemple 2

Jakubyszyn : Alors qu'est ce qui se passe en 2022 ?

Saint-Cricq : Alors c'est à votre tour de parler.

Macron : Je peux y aller madame Le Pen ?

Le Pen : D'accord.

Macron : On peut avoir un débat démocratique ?

Le Pen : Allez-y. Allez-y. Allez-y. Je vous en prie.

Macron : Voilà. D'abord la grande peur, qui la manipule depuis le début, c'est vous. (...). Et que, votre bidouillage que vous nous avez fait dans le weekend avec monsieur Dupont-Aignan n'a aucun sens. Et d'ailleurs, il manifeste une impréparation crasse.

Jakubyszyn : Mais vous, votre vision sur l'Europe.

Macron : Non mais ma vision c'est justement construire un euro fort et de construire une politique européenne (...).

La question posée à M. Macron, dans l'exemple 2, était de donner sa vision de l'Europe. En guise de réponse celui-ci profère une attaque ad hominem à Mme. Le Pen. Il entreprend de critiquer la stratégie de communication du Front national qui consiste, selon lui, à tabler sur les affects des Français en suscitant leur peur afin d'éveiller leurs mécanismes de défenses. L'instance journalistique laisse faire M. Macron pendant une minute trente avant de décider de l'interrompre, afin de recadrer le débat (Bloqueur d'argumentation).

Les attaques ad hominem font parties des stratégies du discours politique car elles permettent de dévaloriser et disqualifier le programme de l'autre. Les candidats recourent à ces pratiques que les journalistes tolèrent pendant un laps de temps, avant d'intervenir pour y mettre fin et reconduire l'échange sur les thématiques qui les intéressent.

Conclusion

Le principal objectif de cet article était de donner un aperçu sur la prise en charge médiatique du débat de l'entre-deux-tours en France. Pour ce faire, nous avons choisi le débat de l'entre-deux-tours des Présidentielles de 2017 comme support d'analyse, que nous avons soumis à une étude sémio-discursive. Les principaux résultats de cette analyse se résument comme suit :

- Le lieu du débat apparaît comme un espace unique, dépourvu de continuité spatio-temporelle, comme pour témoigner du caractère exclusif de l'évènement et l'importance qui lui est octroyée.

- La mise en cadre du débat permet de gommer la distance entre les actants de ce dernier et le téléspectateur. Les débatteurs ont bénéficié d'une plus longue mise en image car ils sont les principaux actants de ce débat.

- Les plans de ponctuation permettent de lever le voile sur ce qui se passe ailleurs lorsque l'un des débatteurs parle et de déplacer le regard du téléspectateur vers ce que veut lui montrer « l'instance médiatique ».

- « L'instance médiatique » a plus ou moins respecté le principe d'équité quant à la durée d'image et les plans rattachés à chaque candidat. Néanmoins, il existe quelques différences. Notamment dans la mise en image de M. Macron, qui a bénéficié d'un plus long affichage en plan rapproché taille qui

permet de montrer sa gestuelle. Cela démontre que le filmage du débat obéit à une logique qui permet de montrer chaque candidat avec ses caractéristiques propres.

- Les journalistes ont joué divers rôles en assurant la prise en charge de l'échange. Les rôles de présentateur, questionneur et animateur sablier étaient les plus convoqués. Leurs interventions ont permis de recadrer le débat et d'orienter les échanges. Cela s'est fait parfois au détriment de l'argumentation des débatteurs, notamment avec le rôle de bloqueur d'argumentation

Bibliographie

CHAMPAGNE P., 1989, « Qui a gagné ? Analyse interne et analyse externe des débats politiques à la télévision », *Mots*, n°20, p. 5-22.

CHARAUDEAU P., 2017, *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*, Limoges, Lambert-Lucas.

CHARAUDEAU P., 2006, « Des catégories pour l'humour ? », *Questions de communication*, n°10, p. 19-41.

CHARAUDEAU P., 2005a, *Le discours politique les masques du pouvoir*, Limoges, Lambert-Lucas.

CHARAUDEAU P., 2005b, *Les médias et l'information*, Bruxelles, De Boeck.

CHARAUDEAU P., GHIGLIONE R., 1999, *Paroles en images. Images de paroles. Trois talk-shows européens*, Paris, Didier Érudition.

DESTERBECQ J., 2011 « La polémique mise en mots et en images dans Répondez @ la question », M. BURGER et al., *La parole politique en confrontation dans les médias*», De Boeck Supérieur « *Culture & Communication* », p. 149-168.

GAUTHIER G., 1994, « Les débats politiques télévisés : proposition d'analyse », *Les études de communication publique*, n°9, p. 1-36.

GAUTHIER G., 1990, « L'argumentation stratégiques dans la communication politique : le débat télévisé L'Allié – Bertrand », *Politique*, n°17, p. 113-141.

JAMET C., JANNET A.-M., 1999, *La mise en scène de l'information*, l'Harmattan, Paris/ Montréal.

MOUCHON J., 1998, *La politique sous l'influence des médias*, l'Harmattan, France.

NEL N., 1990, *Le débat télévisé*, Paris, Armand Colin.

NEL N., 1989, « Eléments d'analyse du débat télévisé », *Etudes de communication*, n°10, p.83-92.

ROUQUETTE S., 2002, *Vie et mort des débats télévisés*, De Boeck, Bruxelles.